

# STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉTAT CIVIL : QUOI DE NOUVEAU POUR LES INS ?

## MODERNISATION ET INFORMATISATION DU SYSTÈME DE L'ÉTAT CIVIL AU CAP-VERT

**NOEMI RUTE RAMOS**

INE, Directora Departamento das Estatísticas Demográficas e Sociais

Praia, 29 juin 2020

# PLAN DE PRÉSENTATION



- Contexte national
- Informatisation du processus d'enregistrement
- Projet d'enregistrement des enfants à la naissance
- Révision du Code civil en 2014
- Coordination entre les partenaires
- Production des statistiques
- L'impact du Covid-19

# CONTEXT NATIONAL



## Historique

- ❑ Les déclarations des naissances, décès, mariages et la célébration de baptêmes étaient sous le contrôle de l'Eglise Catholique. Ces données étaient consignées dans les registres de la paroisse.
- ❑ Avril 1911 → tenue des registres transférées vers les services de l'Etat Civil des provinces portugaises d'outre-mer.

## Actuellement

- ❑ Depuis l'indépendance en 1975, jusqu'à maintenant, l'enregistrement des faits d'Etat Civil (naissances, des décès, des mariages et des divorces) est obligatoire et permanent auprès de la Direction de Registre de Notariété et d'Identification du Ministère de la Justice (RNI).

# INFORMATISATION DU PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL

2003

Au Cap-Vert, nous avons fait de grands progrès dans le domaine de l'état civil et, nous devons mettre en exergue l'impact positif en termes de statistiques de l'état civil grâce à la réforme et amélioration des procédures de l'Administration publique capverdienne, plus concrètement, l'introduction massive de la gouvernance électronique.

Donc depuis 2003 , à travers NOSI (Organe exécutif pour l'intégration des technologies de l'information dans la gestion publique), a procédé à l'informatisation du système d'enregistrement des faits d'état civil.

# INFORMATISATION DU PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL

2003

- ❑ Tous les faits d'état civil, qui étaient avant enregistrés manuellement, actuellement sont directement enregistrés à travers des ordinateurs à l'aide des applications développées par NOSI, disponibles dans toutes les 22 municipalités urbaines du pays, localisées dans les conservatoires de registre civil.
- ❑ Dans ce processus les services de RNI ont été informatisés et la digitalisation des documents d'archives a été opérée .
- ❑ La base de données appartient à la RNI, mais elle est sous la responsabilité du NOSI.

# PROGRAMME D'ENREGISTREMENT DES ENFANTS À LA NAISSANCES

2003

En 2003, un programme d'enregistrement des naissances a été lancé dans les principaux établissements de santé avec l'objectif d'atteindre 100% des enfants enregistrés à la naissance dans les structures de la santé.

A cet effet, des postes d'enregistrement à la naissance ont été mis en place dans les principales structures de santé.

Comme il n'est pas obligatoire, les objectifs n'ont pas été atteints, malgré la reconnaissance de certains avantages

# PROGRAMME D'ENREGISTREMENT DES ENFANTS À LA NAISSANCES

# 2010

- ❑ En 2010, le Gouvernement du Cap-Vert à travers sa Direction Générale de Registre Civil, a mis en place un projet de sensibilisation d'enregistrement des enfants à la naissance, avec l'appui de l'Unicef et d'autres partenaires

## Objectif:

- ❑ Renforcer la lutte contre l'enregistrement tardif, particularisent l'enregistrement tardif de naissance
- ❑ Création de bonnes conditions de travail au niveau des centres d'enregistrements élargis aux communautés vivant dans des endroits dispersés et difficiles à y accéder.

❑ Loi n°75/VIII/2014 - Código de Registo Civil

## **Les principaux changements avec la révision de la loi en 2014 :**

- ❑ L'article 76 "Toutes les naissances ayant lieu dans un établissement de santé doivent être enregistrées dans ledit établissement avant la sortie"
- ❑ L'article 77 indique entre autres dispositions, que "l'enregistrement de la naissance dans les structures de santé relève de la compétence du médecin ou de la sage-femme ayant assisté à l'accouchement".
- ❑ Cette disposition abroge toute disposition antérieure qui établissait le délai de 30 jours de déclarations, et permet l'enregistrement obligatoire des naissances dans les structures de santé



# RÉVISION DU CODE CIVIL EN 2014



- ❑ Le nouveau code facilite également l'enregistrement d'un enfant né de parents dont la mère est séparée de son mari, mais n'ayant pas obtenue le divorce
- ❑ Le délai d'enregistrement d'un décès reste inchangé : 48h pour être déclaré à l'état civil et faciliter l'enterrement.
- ❑ Pour le mariage, le changement majeur est lié à la réduction du temps de publication de la déclaration de mariage qui est passé de 8 jours à 2 jours avant le mariage.

# LES GAINS DE L'INFORMATISATION ET DE LA RÉVISION DU CODE CIVIL



- ❑ Pratiquement tous les enfants naissent dans les hôpitaux

**97%** des naissances ont eu lieu dans une structure de santé contre 75% en 2005 (IDSR 2018)

- ❑ Avec la création des conditions des postes hospitaliers d'enregistrement des naissances, il est possible maintenant d'enregistrer électroniquement les enfants, avant que leurs parents ne quittent l'hôpital.

Sur la base des données du RGPH, en 2010, le taux de couverture de l'enregistrement des naissances de moins de un an est de **75%**.

Au cours des années du projet, le nombre d'enregistrements des naissances a beaucoup évolué: **97%** des enfants né en 2018 sont enregistrés avant l'âge de un an

# COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES



Au niveau national, il y a une forte collaboration entre les partenaires impliqués dans l'enregistrement des faits d'état civil et la production des statistiques

- ❑ Ministère de la Justice (RNI),
- ❑ Ministère de la Santé et
- ❑ l'Institut National de la Statistique

Depuis 2015, la coordination entre les trois partenaires se fait à travers des protocoles d'accord pour faciliter l'enregistrement des faits d'état civil et la production des statistiques vitales.

Le protocole été propice à la création de conditions et de synergies pour la transmission vers un seul système de données partagées.

# COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES



Cette collaboration se fait à tous les niveaux, notamment dans:

- la conception et la mise en oeuvre des politiques visant l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil ;
- la constitution des groupes de travail technique ;
- le suivi et l'évaluation (qualité des données, couverture d'enregistrements des évènements) ;
- la définition des stratégies de développement d'une base de données unique et la facilité de l'accès à tous les partenaires qui y sont impliqués.

# PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL



❑ **1940 – 2000** → publication régulièrement des statistiques de l'état civil (naissances, décès, mariages).

## ❑ **Statistiques sur les décès**

Depuis 2000, le Ministère de la Santé est chargé de la production annuelle des statistiques sur la mortalité.

Vu qu'il a la responsabilité de classer les décès par type, le MS continue à recevoir et à saisir tous les actes de décès à partir d'une copie du certificat de décès délivré par les hôpitaux .

La base du MS est toujours comparée à la base que l'INE reçoit du RNI pour la vérification, validation et contrôle de la qualité des données et des estimations des indicateurs de mortalité

# PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL



- ❑ En ce qui concerne les mariages, deux publications en série ont été mises à disposition par l'INE en 2012 et 2015.
- ❑ Les divorces ont jusqu'à présent été le parent pauvre des statistiques de l'état civil en partie en raison de la complexité de la transmission des données entre les tribunaux et le RNI
- ❑ En ce qui concerne les naissances, les enregistrements tardifs ont limité la diffusion des données, bien qu'il y ait eu des améliorations depuis 2008.

# PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL



Depuis 2015, L'INE demande annuellement la base des enregistrements des naissances, décès et mariages du RNI mise à jour pour le traitement, l'analyse et la production de statistiques de l'état civil et d'indicateurs démographiques.

La base de données RNI est envoyée au format Excel et comprend un ensemble de variables identifiées qui répondent aux besoins de production de statistiques de l'état civil, selon les recommandations internationales.

Le traitement consiste dans l'analyse de cohérence, l'évaluation des doublons, le codage géographique des événements, et la mise à jour des enregistrements tardifs, notamment ceux des naissances.

**Bientôt disponible par l'INE:  
RAPPORT STATISTIQUES VITALES, 2006-2018**

**Statistiques des naissances, des décès et des mariages basés sur les données administratifs du RNI**

# COORDINATION ET PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL



Ministério da Saúde e da Segurança Social

This block illustrates the data source from the health sector. It includes an icon of a hospital building with a red cross and the word 'HOSPITAL' on its facade. Below the hospital is a computer monitor displaying a baby icon, and next to it is a document icon with a cross. At the bottom left, there is another computer monitor icon with a tombstone icon on its screen. The text 'Statistique de mortalité' is written below the bottom monitor icon.

REGISTOS NOTARIADO E IDENTIFICAÇÃO

This block represents the civil registry and identification system. It features a red icon of a document with a quill pen. Below it is a computer monitor displaying icons for a baby, a tombstone, and a family. A red arrow points from the left towards this block, and another red arrow points from this block towards the right.

INSTITUTO NACIONAL DE ESTATÍSTICA CABO VERDE

This block shows the final data processing and reporting stage. It features the logo of the Instituto Nacional de Estatística Cabo Verde, which consists of a stylized blue and red line graph. Below the logo are two report covers: one titled 'ANÁLISE DOS DADOS DOS CASAMENTOS (2000 - 2013)' and another titled 'MORTALIDADE INFANTIL (2000 - 2013)'. A large red arrow at the bottom points from the right towards the left, labeled 'Controlo qualidade'.



# CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE



- ❑ Au Cap-Vert, il existe depuis 2014 la carte d'identité nationale, la seule carte sur laquelle nous disposons de toutes les informations d'une personne, dès la naissance à la mort.
- ❑ La CNI (carte d'identité nationale) a été créée par décret-loi n ° 19/2014 du 17 mars et fait partie du Système national d'identification et d'authentification civile (SNIAC).
- ❑ Il s'agit d'un document moderne, authentique, multifonctionnel et hautement sécurisé qui remplacera la carte d'identité. Il a également la capacité d'aller au-delà de la fonction d'identification, permettant également du stockage de données à caractère personnel, de l'authentification, de la signature numérique, des transactions électroniques, entre autres possibilités.
- ❑ Nous sommes dans la phase de transition de l'ancienne carte d'identité vers la nouvelle carte.

## L' IMPACT DU COVID-19



Les services RNI n'ont pas arrêté complètement, même pendant la période d'urgence causée par le COVID19. Un employé a été affecté pour couvrir les dossiers l'enregistrement des faits d'état civil.

Les enregistrements des naissances dans les structures sanitaires ont été suspendus et ont commencé à être effectués dans les services RNI de chaque municipalité.

Les mariages ont été annulés pendant la période de crise, à l'exception des cas d'urgence.

Jusqu'à présent, le pays a enregistré un total de **1.155** cas confirmés, dont **569** sont déjà récupérés et **12** cas de décès (<https://covid19.cv/>, 28/06/2020).

Toutes les informations sur les cas confirmés et les décès sont de la responsabilité du Ministère de la Santé.

# PRINCIPALES CONTRAINTES



## ❑ Accès non direct à la base de données RNI.

Il est demandé une fois par année et prend souvent du temps à être mise à disposition

## ❑ Ressources humaines insuffisantes.

Par exemple, nous n'avons pas de démographes au service des statistiques démographiques;

## À L'AVENIR



- Renforcer la formation technique des ressources humaines.
- Accès direct ou plus fréquent à la base de données pour faciliter la production d'indicateurs infra annuels.
- Inclusion d'autres variables recueillies au bulletin de naissance dans le programme informatisé d'enregistrement des naissances (poids à la naissance, nombre d'enfants de la mère, etc.).
- Améliorer l'utilisation des données administratives et réduire les demandes d'enquêtes aux familles.
- Régulariser la production de statistiques de l'état civil (naissances, décès, mariages) et de statistiques démographiques

# MERCI!

## Noemi Ramos

Instituto Nacional Estatística

Directora Departamento das Estatísticas Demográficas e Sociais

Rua da Caixa Económica, nº18 | Praia | Ilha de Santiago

[www.ine.cv](http://www.ine.cv) | [facebook.com/ine.caboverde](https://facebook.com/ine.caboverde) | [twitter.com/INECV\\_Difusao](https://twitter.com/INECV_Difusao)